

**FILIERE BOIS** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, une nouvelle réglementation s'applique aux constructions neuves

# “C'est une évolution pour les artisans, pas une révolution”

**GAP**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la nouvelle réglementation thermique RT2012 s'applique à toutes constructions neuves. Alors, pour préparer au mieux les professionnels de la filière bois à cette nouvelle donne, Fibois 04-05 a organisé dernièrement au lycée agricole de Gap une journée d'information à destination des professionnels locaux de la construction.

« Se préparer à la RT 2012, c'est pour les professionnels, une étape incontournable et un investissement pour l'avenir », a rappelé en préambule Laurent Anglesio, président de Fibois 04-05 mais aussi président du bureau d'études “structures bois” à Sisteron. « Mais il faut voir cela plutôt comme une évolution, dans le droit fil du Grenelle de l'Environnement, que comme une révolution », estime Philippe Bayrou, vice-président de l'association et gé-



Laurent Anglesio a rappelé lors de cette journée que Fibois 04-05 assure depuis deux ans la formation des artisans du bois à cette nouvelle réglementation. Artisans, prescripteurs, bureaux d'études... En face, ils étaient une bonne centaine à participer à ce colloque.

rant de la société briançonnaise OptiBois.

## “Une phase d'adaptation”

Pour faire simple, la grande nouveauté (par rapport aux réglementations précédentes)

sera d'arriver obligatoirement à une consommation finale de 50 KWH par an et par mètre carré de surface habitable pour toute nouvelle construction ou réhabilitation de bâtiments

anciens.

Pour cela, une étude thermique pointue par rapport à l'étanchéité à l'air sera obligatoire en amont de la construction. Elle sera ensuite validée deux fois : une pre-

mière fois en cours de chantier (lors de la mise hors d'eau/hors air) et une seconde fois juste avant les finitions.

« C'est vrai que cela va demander une phase d'adaptation de la part des artisans mais nous ne sommes pas inquiets. Les spécialistes de la maison bois sont plutôt en avance dans ce sujet. Il faut le voir comme une façon de tirer la qualité vers le haut ! », résume Philippe Bayrou.

**Michel DUSSERRE**

## FIBOIS, C'EST QUOI ?

Créée en 1995, Fibois 04-05 est une association Loi 1901. Les objectifs de cette interprofession bi-départementale sont principalement de créer un réseau amont-aval. Autres objectifs : former les acteurs de la filière pour apprendre à bien connaître le matériau bois et promouvoir ce matériau auprès des divers prescripteurs. Tél. 04 92 33 18 03. Courriel : fibois@fibois04-05.com

Source : Le Dauphiné Libéré. Lundi 30 janvier 2012